

Des enquêtes comme celle-ci sont rares, et leurs résultats bienfaisants sont restreints par leur impuissance à refaire le passé. Une autre restriction, c'est que les actionnaires d'une compagnie constituée en corporation changent constamment, et les critiques prononcées contre les actionnaires actuels seraient peut-être injustes, puisque la ligne de conduite et les pratiques qui font le sujet de l'enquête n'ont guère dépendu d'eux.

Le Comité reconnaît donc le besoin d'un examen plus suivi des opérations et des résultats financiers de ce qu'on pourrait appeler les industries de base, dont celle des machines agricoles fait partie.

Suit un tableau des prix de détail de machines-types choisies, dans l'Est et l'Ouest canadien, pour la période 1913-1936 (Encart).

Pour être juste envers les compagnies, il faut remarquer que le tableau ne tient pas compte des escomptes offerts en 1932 et 1933 pour les ventes au comptant, lesquels représentaient à peu près 10 p. 100 d'escompte sur les machines qui en bénéficiaient. (Le total de ces escomptes tels qu'alloués par les deux compagnies les plus considérables s'élevait à près d'une million de dollars). Mais l'escompte fut discontinué vers la fin de 1933, et doit être considéré comme une mesure temporaire établie par les compagnies. L'une d'elles a déclaré que l'on agit ainsi pour aider le cultivateur dans sa détresse. Le Comité convient que les employés supérieurs de la compagnie ont pu accorder une certaine attention à cette raison, mais il est plus fortement d'avis que l'escompte était surtout un effort pour diminuer les gros inventaires de machines prêtes fabriquées en 1929, et que la dépression empêchait de vendre.

Le Comité fait aussi remarquer que, puisqu'un grand nombre de cultivateurs étaient totalement incapables, en 1932 et 1933, d'acheter des machines à aucun prix, les compagnies, si elles continuaient cette pratique pendant les années où le pouvoir d'achat du cultivateur lui permet de suffire à ses besoins, lui confèreraient un grand bienfait.

Comme l'ont admis tous les témoins questionnés sur ce sujet en particulier, il existait, jusqu'en 1933, une plus grande différence que depuis entre les prix américains et les prix canadiens. Les représentants provinciaux qui font l'examen de leurs provinces respectives ont été priés de recueillir tous les renseignements possibles sur les prix relatifs de machines comparables, aussi de machines à des endroits comparables, du point de vue des tarifs de transport, au Canada et aux Etats-Unis. Les provinces qui ont déposé des rapports ont inclu beaucoup de renseignements à ce sujet, mais ont trouvé difficile de s'en procurer d'autres sauf pour les dernières années. Cependant, comme exemple des renseignements obtenus par les représentants provinciaux, voici partie de la preuve soumise par A. E. Hardy, professeur de génie agricole à l'université de la Saskatchewan, au nom du gouvernement de la Saskatchewan: